



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Cycliste de la Haute-Garonne
10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44
Email : fsgt.31@free.fr - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

CLUB : **ASC GAGNAC CYCLISME**

Tel : **07.63.66.84.84**

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE

NOM DE L'EPREUVE : ***Ouverture Challenge des Nocturnes CANDIE***

DATE : <i>Mercredi 20 juin 2018</i>				LIEU : <i>Circuit CANDIE</i>	
LONGUEUR DU CIRCUIT :					
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
<i>1ère</i>	19h15	20h30	1h + 20 trs		
<i>2ème</i>	19h15	20h30	1h + 20 trs		Bouquets aux premiers
<i>3ème</i>	19h15	20h30	1h + 20 trs		
<i>4ème</i>	18h00	19h00	1h + 10 trs		Lots aux 3 premiers de chaque
<i>5ème</i>	18h00	19h00	1h + 10 trs		catégorie
<i>Féminines</i>	18h00	19h00	1h + 10 trs		Bouquet + Lot à la première
<i>Cadets</i>	18h00	19h00	1h + 5 trs		Bouquet + Lot au premier(e)

Remise des dossards (lieu) : ***Circuit Candie Daniel Pesheur - Chemin de la Saudrune – 31100 Toulouse***

Itinéraire : *par la rocade sortie Carrefour Portet, par la route de Seysses, par la zone Thibaud...*

Epreuve ouverte aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement cyclisme de la région Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : Epreuve spécifique au « Règlement du Challenge des Nocturnes »

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Féminines 17 et 18 ans : 7.62 si elles courent avec les cadet(te)s,

Juniors : 7.93 si l'épreuve leurs est réservée,

Braquets libres pour les autres catégories

Observations *L'organisateur se réserve le droit à toutes modifications ou annulation en cas de force majeure. Nombreuses primes en nature.*

Challenge du meilleur Sprinteur pour chaque peloton sur 1 coureur.

La victoire ne peut se cumuler avec le challenge du meilleur sprinteur c'est donc au 2^{ème} que le challenge sera attribué.

Buvette et restauration sur place.

Parking et stationnement accès libre.